

Conseil d'école du lundi 3 avril 2023

Etaient présents :

Les enseignantes : Mme Chanut, Mme Barthélémy, Mme Girin, Mme Vacheron, Mme Bourrin, Mme Barrellon, Mme Champier, Mme Chaperon

Les parents élus : Mme Serre, Mme Lefevre, Mme Morel, Mr Rome, Mr Meley, Mr Jaillet

Mr Just DDEN

Mr Mure et Mme Bachelard Elus représentant la municipalité

Etaient excusés : Mme Guillerm, inspectrice de l'éducation nationale, Mme Linossier et Mme Rousseau

Points abordés :

1- L'année en cours

- parcours de l'élève
- Pédiculose
- Enfants malades
- projets des classes
- situation de harcèlement
- retour sur le conseil des élèves et demandes des parents
 - cantine
 - sanitaires

2- Préparation année scolaire 2023-2024

- effectifs
- projets
- demandes à la mairie

1- L'année en cours

- le parcours de l'élève

- pour les élèves de 6^{ème} la procédure Affelnet (AFFECTATION des ELÈVES par le NET) est en cours. La validation des affectations dans un collège publique se fera mardi 13 juin 2023. Les inscriptions se feront après cette date. Pour le collège Antoine Guichard, le collège a pour habitude de transmettre le dossier d'inscription via l'école primaire. Les parents sont chargés de le rapporter au collège selon les dates définies par ce dernier.

- concernant les élèves de la GS au CM1 , les parents seront destinataires de la fiche « poursuite de scolarité ». Cette fiche, une fois signée par les parents, devra être rapportée à l'école.

Les décisions de passage sont prises tôt dans l'année scolaire (en avril) afin de se conformer aux délais légaux de recours en appel pour les familles. Nous rappelons aux élèves que pour autant l'année n'est pas terminée, que les apprentissages continuent et qu'il faut continuer à travailler sérieusement, nous demandons aux familles d'avoir les mêmes exigences vis-à-vis de l'investissement de leur enfant.

- **La Pédiculose** : les poux sont présents à l'école depuis quelques semaines. Il est important que chacun soit réactif dans le contrôle et le traitement afin d'éviter qu'ils ne s'installent dans la durée.

- **Les Enfants malades** : Concernant les enfants sous traitement : en dehors des PAI signés nous ne sommes pas habilités à donner des médicaments aux élèves. Si l'enfant fréquente la cantine il faut le signaler au médecin afin qu'il adapte le traitement en conséquence. Les enfants malades quant à eux ont besoin de se reposer pour se rétablir correctement, ce qui n'est pas possible à l'école.

- Les projets des classes

. **CE2/CM1-CM2** projets communs : - intervention sur les énergies -> financement SIEL

- Vulcania en juin

. **CM2** - Intervention de l'infirmière scolaire le 25/11

- Intervention de l'organisation Électriciens sans frontières dans le cadre du défi écosystème 4/04/23

. **CE2/CM1** projet vélo en cours -> validation du SRAV co-financement LFA $\frac{3}{4}$ Mairie $\frac{1}{4}$

. **CE1/CE2/CM1** ExpLoire@acteurs : sortie le 8 juin 2023 / marche des bords de Loire à St Just Saint Rambert jusqu'au barrage

. **CP/CE2** cycle Natation à la piscine de Montbrison les après-midis des 25/05, 26/05, 30/05, 1^{er}/06, 2/06, 5/06, 6/06 les entrées et le transport sont entièrement financés par la communauté d'agglomération Loire Forez.

. **CE1/CE2** Intervention sur les arbres (2 interventions financement LFA) et intervention sur les déchets, le tri et le recyclage a été mené conjointement avec LFA (financement de 2 interventions

ECOLE PRIMAIRE VEAUCHETTE

en classe + sortie Roche la Molière), visite du centre d'enfouissement à Roche la Molière le vendredi 5 mai matin., Plantations au jardin

. **CE1/CE2 et CP/CE1** projet commun de classe découverte au Bessat les 22,23 et 24 mai. Une réunion d'information en direction des familles a été faite le 6 mars dernier.

. **CP/CE1** une 3^{ème} intervention sur l'eau est prévue, des ateliers spécifiques seront mis en place à l'occasion du 100^{ème} jour de l'année

- **GS / CP Ateliers philo** réflexion et discussions autour de différentes thématiques (c'est quoi le bonheur, pourquoi on se met en colère...)

.**Maternelle** projet commun autour des abeilles et de la ruche et sortie au cinéma le vendredi 23 juin matin.

. **MS/GS** des « marches de saison » : marche d'automne le 21 novembre et marche de printemps prévue le 7 avril, des ateliers cuisine réguliers à l'occasion des anniversaires et un projet plantations avec une première partie réalisée sur le thème « graine/pas graine ».

. **PS/MS** : après-midi jeux/goûter avec l'association Détente et Loisirs vendredi 12 mai de 14h à 15h30

Pour toutes les classes :

-« J'aime la Loire propre » réalisé début mars

- Course solidaire : elle se fera en juin sur une matinée

- situation de harcèlement

Une famille nous a fait part en janvier d'une situation de harcèlement vécue par son enfant. Cette situation a été gérée immédiatement. La famille a dans le même temps contacté le **30 20 numéro de la plateforme Non au harcèlement**. Il a été important que la famille nous ait informé au plus vite de la situation vécue par son enfant car cela nous a permis d'intervenir tout de suite.

Les numéros utiles : 30 20 plateforme non au harcèlement et 30 18 plateforme dédiée au cyberharcèlement, ces numéros sont à destination des parents et des enfants.



- retour sur le conseil des élèves et demandes des parents

Le conseil des élèves s'est réuni en date du mardi 14 mars, le compte rendu a été transmis aux élèves, aux parents et à la mairie. Les échanges ont été intéressants deux thématiques principales ont été évoquées, la cantine et les sanitaires. Ces points reprennent également les demandes des parents :

- **La cantine** : les élèves ont fait état d'une dégradation de la qualité des repas qu'ils ont remarqué : viande plus grasse, poisson avec plus d'arêtes.

Réponse de la Mairie : un changement de prestataire se fera à la prochaine rentrée. Le lycée professionnel St Claire à Sury a été retenu pour sa proximité et ses produits locaux. La Mairie fera l'acquisition d'un four permettant de réchauffer les repas. Il y aura de nouveaux délais de réservation sur le site. Normalement il ne devrait pas y avoir d'augmentation du prix du repas. En revanche un jour de carence devrait être appliqué au premier jour d'absence en cas de maladie. Les autres jours seront remboursés sur présentation d'un certificat médical. Les parents seront tenus informés d'ici la fin de l'année scolaire.

Par ailleurs les élèves ont des idées à proposer pour faciliter et fluidifier le débarrassage des tables. Nous avons sollicité la mairie à ce sujet pour échanger en présence du personnel de cantine pour savoir si les idées des élèves sont envisageables. Une date devrait être proposée.

Sur cette même thématique les parents des élèves ont signalé que des élèves s'étaient retrouvés sans entrée après qu'ils aient suivi le temps des APC de 11h30 à 12h. Il semblerait que l'entrée soit bien conservée jusqu'à leur arrivée. Cependant de leur côté les enseignantes vont être vigilantes à bien confirmer la liste des élèves concernés à la cantine. Enfin il sera demandé au personnel de cantine la possibilité de laisser une place libre par groupe afin d'éviter que les élèves en APC se retrouvent seul en coin de table.

Les élèves soulignent aussi le fait qu'ils trouvent qu'il y a du gaspillage et un mauvais tri de la part des élèves. Avec les éco délégués une réflexion est menée pour des actions (peser les déchets en fin de repas, intervention respect du tri auprès de leurs camarades...)

Remarques parents : Le repas végétarien serait souvent le même jour, ce qui coïncide avec le seul jour de la semaine où certains élèves mangent à la cantine. Le problème viendrait également du plat proposé, peu attrayant pour l'enfant qui passerait son après-midi le ventre presque vide. Se pose les questions de changer fréquemment le jour de la semaine où est proposé le menu végétarien et de revoir le plat proposé.

- **Les sanitaires**

Les élèves ont une nouvelle fois fait la demande de fermetures simples pour les toilettes, des chasses d'eau qui ne giclent plus et de robinets qui ont une pression raisonnable.

Côté parents, la question de l'intimité dans les toilettes de la maternelle a été soulevée. Les toilettes ouvertes posent un problème pour certains enfants qui du coup se retiennent d'aller aux toilettes, ce qui n'est pas bon pour la santé. -> une première amélioration de l'intimité avait été apportée avec la mise en place de séparations entre les toilettes (et entre les urinoirs chez les garçons en élémentaire). Il faut sûrement poursuivre le travail entrepris en installant peut-être des petites portes afin d'assurer une intimité supplémentaire sur certains sanitaires et en veillant à ce

que ceux qui ont peur de la porte fermée puissent également être rassurés. De plus pour favoriser l'autonomie des élèves il faudrait changer le système des chasses qui est le même que celui qui pose problème en élémentaire, trop de pression, ça gicle à côté ... ainsi que la fontaine à eau que les plus petits ne peuvent pas utiliser en autonomie, ils ont besoin de la présence d'un adulte pour la mettre en marche ce qui les oblige à attendre.

Réponse de la Mairie : les systèmes de fermetures ont été graissés afin de faire un premier test et voir s'il est plus facile aux enfants de manipuler les serrures. Pour le problème de chasse d'eau un plombier devrait passer et faire une proposition pour régler ce problème de pression surtout en maternelle.

2- Préparation année scolaire 2023-2024

- **Les effectifs** nous avons une prévision de 137 élèves en septembre (toutes les inscriptions administratives ne sont pas encore réalisées) et nous commençons à enregistrer des préinscriptions pour février/mars 2024 correspondant à la livraison des logements locatifs.

Des prévisions fiables sont de plus en plus difficiles à réaliser pour l'école en raison de la mobilité plus importantes des résidents. L'école doit envoyer ses prévisions d'effectif en novembre. La directrice se base sur la liste des naissances enregistrées sur la commune (liste transmise par la mairie) et sur les préinscriptions volontaires suite au message du panneau lumineux, du bulletin d'information municipal et du blog de l'école. Concernant la liste transmise par la mairie on se rend compte que plusieurs familles ont quitté la commune depuis la naissance de l'enfant. Il est demandé à la mairie de mettre à jour la liste transmise à l'école et de demander aux nouveaux résidents de signaler leurs enfants scolarisables.

- **Les projets**

Projet autour de l'anglais et des langues : **réunion de présentation du projet mardi 2 mai à 18h30.**

- **Les demandes à la mairie** : poste supplémentaire d'ATSEM l'après-midi : l'école sollicite l'attribution d'un poste d'ATSEM supplémentaire les après-midis. L'ATSEM présente prend en charge la surveillance du temps de repos et n'est pas disponible pour intervenir dans les classes ou auprès des élèves de 13h30 à 15h. La mairie s'engage à regarder ce qu'elle pourrait faire mais pour le moment n'apporte pas de solutions.

Entretien / réparation à faire au plus tôt :

réfection des anti-pinces doigts vieillissants ou cassés.

Vérifier l'état des débords de toit

Entretien de la haie

Demande d'équipement en ventilateurs pour les périodes chaudes ; au plafond ou à minima sur pied, pour les classes exposées en priorité CM2 et CP/CE1

Les enseignantes remercient la mairie pour les aménagements réalisés dans la cour.